

Pactes régionaux d'investissement dans les compétences : « Job-rotation », « apprenance inversée », le Haut-commissariat à la transformation des compétences encourage les « voies nouvelles »

[David Garcia](#), 12 juin 2018

Dans un entretien à paraître dans *Inffo formation* daté du 15 juin ([lire notre article](#)), dont nous publions un extrait, la Haut-commissaire à la transformation des compétences Estelle Sauvat dresse le bilan des conventions d'amorçage des pactes régionaux d'investissement dans les compétences. Parallèlement, elle explicite la méthode de « co-construction » de ces pactes et appelle de ses vœux des démarches innovantes.

Le Quotidien de la formation : Quel bilan faites-vous des conventions d'amorçage avec les Régions, préfigurant les pactes régionaux d'investissement dans les compétences ?

Estelle Sauvat : 12 régions ont signé une convention d'amorçage pour l'année 2018 et d'autres signatures auront lieu dans les tous prochains jours. 16 Régions se sont engagées dans cette phase d'amorçage, à l'exception de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et d'Auvergne-Rhône-Alpes. Là où nous ne contractualisons pas, Pôle emploi prend le relais. Se donner le temps d'élaborer les projets de transformation sur chaque territoire est essentiel à la réussite du Plan d'investissement dans les compétences. L'année 2018 nous a donné l'opportunité d'assurer une phase d'amorçage qui a permis de conduire un dialogue de qualité, un dialogue constructif avec l'ensemble des Régions et d'échanger sur les forces et les limites du modèle actuel, de proposer des voies d'élaboration nouvelles et de cibler plus finement les objectifs soutenus par le plan d'investissement.

QDF : Comment les Régions vont-elles être associées à l'élaboration des Pactes régionaux ?

E.S : Nous allons désormais les inviter à formuler des propositions de transformations, dans le cadre de Pactes régionaux, afin de répondre aux objectifs du Plan d'investissement dans les compétences, au cours des années 2019-2022, en tenant compte des spécificités de chacun des territoires, de la nature du marché du travail local et des réalisations déjà conduites.

Cette méthode de co-élaboration et co-construction des Pactes régionaux est indispensable pour réussir une transformation en profondeur, co-partagée. Il doit s'agir d'une vision partagée État-Régions qui nous permettra d'atteindre collectivement les objectifs qualitatifs et quantitatifs que nous recherchons. Cet investissement est l'occasion d'adapter des méthodes d'achat plus agiles, plus en cohérence avec l'urgence des besoins en compétences des entreprises. Cet investissement est aussi l'occasion d'expérimenter des formats pédagogiques mieux adaptés aux besoins singuliers de chacun, dans une logique de parcours, pour assurer un continuum formation - emploi tenant compte d'une acquisition des prérequis indispensables pour passer les barrières à l'entrée.

QDF : Quels types de démarches encouragez-vous ?

E.S : Nous encouragerons les voies nouvelles, par exemple, tester une approche de « job-rotation » en partenariat avec des entreprises volontaires nous intéresse particulièrement. Il s'agit d'une expérimentation de « rotation du travail » permettant de favoriser le départ en formation et la mise en activité : des salariés s'inscrivent dans des formations longues avec le maintien de leur salaire, ils sont remplacés de façon temporaire par des demandeurs d'emploi qui sont recrutés en emploi courts et voient leur formation de prise de poste cofinancée par les pouvoirs publics.

Nous encouragerons également les démarches d'« apprenance inversée », où l'apprenant explore des ressources pédagogiques numériques avant de les mobiliser individuellement ou collectivement, et les démarches d'« alternance inversée », où l'apprenant met en pratique en situation d'activité avant de mutualiser et prendre du recul en centre de formation les compétences mobilisées. Le développement de ressources formatives recourant à la réalité virtuelle, ou le recours à des intelligences artificielles pour

accompagner et personnaliser les parcours sera également incité. À travers le développement de nouvelles approches collaboratives apprenantes (*test & learn*), les Pactes régionaux pourront développer l'apprentissage par l'action et la conduite de projets collectifs choisis et conçus par les apprenants eux-mêmes, les enseignements mutuels, entre pairs ... en finalité, les approches agiles de la formation, prenant continûment en compte les avis des apprenants.

Sur ces méthodes et cette approche pluriannuelle, nous avons recueilli une forte adhésion des Régions. Le travail qui va commencer en juin et qui durera 4 mois va permettre de définir des axes communs de transformation.

Une idée force guide notre réflexion commune : l'obligation de repenser la nature des achats de formation pour aller vers plus d'agilité. Cette conviction est partagée par tous, l'État, les Régions, les entreprises et les jeunes et demandeurs d'emploi...elle doit guider notre action collective.